

Marseille
13 avril 2023

Association ACCENT Petite Enfance
Paris

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Rapport IGAS sur les crèches : Un tremplin pour la mise en œuvre d'une politique Petite Enfance qui se donne les moyens de la Qualité d'Accueil

Le Rapport de l'IGAS qui embrasse pour la première fois l'ensemble des problématiques auxquelles font face les gestionnaires et professionnels de terrain depuis une dizaine d'années devient un outil essentiel pour redéfinir une politique petite enfance où l'ensemble des partenaires et institutions concernées replacent la qualité, le développement de l'enfant, sa sécurité affective au cœur d'une intention partagée.

Nous ne pouvons que saluer ce travail.

Force est de constater que le dispositif de financements actuel n'est pas pensé pour favoriser la qualité d'accueil des enfants.

Le Collectif Accent Petite Enfance retient particulièrement dans l'ensemble des préconisations portées par le rapport les points suivants :

1. La nécessité d'assurer un pilotage du secteur au niveau local et national, dans une vision globale et coconstruite,

L'existence d'instances locales favorisant des échanges réguliers entre institutions qui financent, tutelles qui contrôlent et gestionnaires d'EAJE permettra la construction d'une politique territoriale globale de qualité en s'appuyant sur :

- une connaissance mutuelle des différents partenaires, de leurs objectifs, moyens, contraintes et projets,
- une co-construction de plans d'action mettant en lien toutes les dimensions de l'accueil (financières, sociétales, professionnelles...),

2. Développer, renforcer et faire évoluer la filière diplômante des métiers de la petite enfance

Le nombre et la qualification des professionnels Petite Enfance étant le cœur d'un accueil de Qualité, il est prioritaire de reconstruire une filière formation professionnelle suffisante en nombre et adaptée en continu. D'exiger des formations continues permettant le maintien et le développement des compétences au regard des « découvertes » (scientifiques, neurosciences, attachement ...).

Il est également important de développer le « travail sur l'attractivité et la perception sociale des métiers », en reconnaissant leur pénibilité, en revalorisant à la fois les salaires et en améliorant les conditions de travail.

3. Promouvoir des financements moins complexes induisant une charge administrative et des coûts de gestion moins importants permettant une plus grande attractivité des métiers et prenant en compte le coût de la qualité.

Pour cela, 2 éléments sont essentiels :

- retrouver de la lisibilité budgétaire et la capacité à se projeter : Les contrats **pluriannuels** d'objectifs et de moyens devraient permettre de financer des objectifs de qualité, de renforcer la transparence entre le financeur et les gestionnaires, tout en laissant aux gestionnaires leurs droits d'initiative dans le pilotage.
- prendre la mesure financière de ce que l'accueil de qualité du jeune enfant implique « en termes de conditions de travail, de temps nécessaire à l'accompagnement des personnes, de formation, de prévention des risques, d'évaluation et de contrôle ».

EN CONCLUSION :

Les institutions nationales dans leurs décisions et au delà des constats et des propositions que nous partageons doivent prévoir les modalités de mise en œuvre concrètes de ces préconisations aussi bien en termes de moyens humains, que matériels et financiers ou pour certains organisationnels. Elles doivent veiller à ce que les contrôles des équipements prennent en compte les aspects éducatifs, et qualitatifs ainsi que les projets spécifiques.

La convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche famille actuellement en cours de rédaction doit d'ores et déjà intégrer dans les éléments budgétaires et au delà de l'investissement aux nouvelles places tous ces différents éléments de réforme et de soutien qualitatif. Cela permettra à l'ensemble des acteurs de préparer sereinement la mise en place attendue d'un service public de la Petite Enfance qui place l'enfant au cœur de ses préoccupations.

Enfin, notre secteur a besoin d'une identité propre et pérenne qui donne une vision globale et claire, des missions d'un EAJE quelle que soit la structuration gouvernementale.



L'Association ACCENT Petite Enfance

L'Association ACCENT Petite Enfance crée le 15 décembre 2015 représente les gestionnaires des structures associatives de la petite enfance. Elle défend et promeut le secteur non lucratif, notamment auprès des pouvoirs publics.

Son ambition est d'augmenter encore le bien-être et la sécurité, des enfants, des familles et des professionnels.

Ses valeurs de reconnaissance, de bienveillance, d'engagement, de respect des individus et du vivant rassemblent toutes les structures.

Les qualités d'écoute, de patience et de transmission les unissent.

Sa vision consiste à défendre le principe d'équité pour tous et d'accessibilité à tous. Le secteur associatif est présent sur l'ensemble de territoires, notamment dans les zones les plus fragiles.

L'Association ACCENT Petite Enfance est l'instrument du déploiement de cette vision.

Contact

Muriel Gasco

Mail : gasco.m@me.com

Tél : 0624630446

Association Accent Petite Enfance

Adresse en cours de changement